

# Aux membres de la Caisse Desjardins du Centre de Lotbinière

## Appel de candidatures

Le conseil d'administration de la Caisse Desjardins du Centre de Lotbinière a récemment adopté un profil collectif enrichi et déterminé des cibles de compétence et de représentativité de ses membres. Cette démarche permet à la Caisse de faire un appel de candidatures en fonction de critères précis afin d'enrichir la composition de son conseil.

En préparation de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le 9 avril 2019, le conseil d'administration lance dès maintenant un appel de candidatures en vue de pourvoir quatre (4) postes d'administrateur<sup>1</sup>. Les candidats doivent être membres de plein droit de la Caisse à la date de l'assemblée générale et représenter l'un des groupes suivants:

- 2 postes pour le groupe A : Groupe défini par les limites des municipalités de Dosquet, de Saint-Antoine-de-Tilly, de Saint-Apollinaire, de Saint-Flavien, de Saint-Janvier-de-Joly et de la municipalité de village de Laurier-Station;
- 1 poste pour le groupe B : Groupe défini par les limites des municipalités de Lotbinière, de Sainte-Croix et des municipalités de paroisses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, de Saint-Édouard-de-Lotbinière;
- 1 poste pour le groupe C : Groupe défini par les limites de la municipalité de Saint-Agapit et de la municipalité de paroisse de Saint-Gilles;

De plus, le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de candidats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants :

- détenir des compétences en : expérience membres/clients, coopération, gestion financière, gestion d'entreprise, comptabilité, gouvernance, gestion des ressources humaines, technologies de l'information;
- 3 hommes et 1 femme ou 4 hommes, afin de maintenir la représentativité des membres;
- groupes d'âge : 1 personne pour chacun des quatre groupes d'âge suivants : 18 à 34 ans, 35 à 49 ans, 50 à 64 ans, 65 ans et plus;

Pour connaître les conditions d'éligibilité, consultez la *Trousse d'information pour les candidats à la fonction d'administrateur* accessible sur le site Internet de la Caisse à l'adresse suivante : [desjardins.com/81520205](http://desjardins.com/81520205) ou en vous présentant dans un établissement de la Caisse.

Vous pourrez également obtenir le formulaire d'avis de candidature, dont l'usage est obligatoire, en vous présentant dans un établissement de la Caisse ou en contactant Suzanne Lepage au 418 881-9222 poste 7069329. La date limite pour déposer votre candidature est le 11 février 2019 à 16 h. Prenez note que votre candidature ne pourra être acceptée après ce délai.

Veuillez transmettre votre formulaire d'avis de candidature dans un établissement de la Caisse à l'attention de Suzanne Lepage.

Daniel Gagnon, président  
Conseil d'administration



<sup>1</sup> La représentativité des administrateurs par groupes pourrait être différente si une modification au *Règlement intérieur de la caisse* (RIC) était recommandée par le conseil d'administration lors de la tenue de l'assemblée générale, le tout sous réserves de son adoption. Le cas échéant, l'avis de convocation contiendra une mention à cet effet.